



« Progrès et Traditions »

LA LETTRE DU MAIRE

Jean-Luc FABRE

Octobre 2018

De l'avenir de la décentralisation ...

Le président de l'Association des Maires de France (AMF), François BAROIN, a demandé à l'Etat, une fois encore, au cours d'une interview publiée dans une édition de « Maires de France », d'infléchir l'effort d'économies demandé aux collectivités.

Pour le maire de Troyes, le sujet est éminemment financier, l'AMF étant profondément en désaccord avec l'effort de 13 milliards d'euros d'économies demandé aux collectivités – François BAROIN rappelant que, lors de sa campagne, Emmanuel MACRON avait parlé de 10 milliards, le supplément de 3 milliards ayant été annoncé sans préavis lors de la première Conférence Nationale des Territoires de juillet 2017.

C'est pourquoi, l'AMF, par l'intermédiaire de son président, tire la sonnette d'alarme sur l'avenir de la décentralisation, que la politique du gouvernement met selon lui en danger.

L'actuelle discussion sur la réforme des institutions, ajournée durant l'été, pourrait, au contraire, conforter les libertés locales et la libre administration des collectivités.

Rappelons que l'AMF, dans les propositions qu'elle a transmises au gouvernement en la matière, demande que soit intégrée à la Constitution la notion d'autonomie fiscale des collectivités.

« Il faut mettre en cohérence, déclare notamment François BAROIN, un élément de notre loi fondamentale qui proclame que la République est décentralisée alors que notre Constitution précise que les collectivités s'administrent librement "dans le cadre de la loi". Or, c'est dans le cadre des lois de finances et de programmation des finances publiques que l'État s'arroge le droit d'amputer les recettes des collectivités ou d'encadrer leurs dépenses comme c'est le cas actuellement avec les contrats financiers. »

Dans cette interview, le président de l'AMF revient également sur le rapport de la mission RICHARD-BUR, à un moment où la suppression de la taxe d'habitation crée une grande zone d'incertitude pour les élus locaux. Pour l'AMF, quelles que soient les pistes retenues, il faudra préserver le maintien du lien entre le contribuable et le territoire.

Inquiétude également partagée du côté de l'Association des Maires Ruraux de France et de son président Vanik BERBERIAN, qui écrivait dans le magazine de septembre 2018 « 36 000 communes » :

« La leçon de l'été aura été celle de la confirmation de l'existence d'une majorité parlementaire définitivement sourde aux alertes des élus de terrain que nous sommes. Trop coincée dans l'ornière politique savamment tracée par l'aristocratie administrative, celle-là même qui, hier comme aujourd'hui, donne le ton d'une politique déconnectée des réalités locales, avec la complicité active de certains élus qui partagent la même langue.

Les jeux sont faits. Nous avons maintenant bien compris qu'il est vain d'attendre « un nouveau monde ». Il n'y en aura pas. En tous cas, ceux qui s'en prétendent ne sont pas dignes de la formule ».

Un pamphlet qui en dit long sur le chemin qui reste à parcourir pour redonner aux communes l'espoir d'un retour à meilleure fortune.

Le chiffre du mois ...

13 854

C'est le nombre d'entrées enregistrées à la piscine municipale de Fayence durant les mois de juillet/août, résultat stable malgré cette année une météo très capricieuse.

Tennis Club de Fayence : la rénovation des courts est lancée ...

On s'en souvient. Fin mai, Guy POTERSZMAN, président du TCF, Michel FERNANDEZ, président du Comité du Var de Tennis et Jean-Luc FABRE, maire de Fayence, coupaient le ruban tricolore à l'occasion de l'inauguration du court n° 4, entièrement rénové, équipé d'un éclairage LED ultra-performant et désormais accessible aux personnes handicapés ou à mobilité réduite.

Tout le mérite de cette initiative en revient au club lui-même puisque ces travaux ont été financés en totalité par l'association, après validation de la Direction des Grands Projets, grâce notamment à une gestion rigoureuse menée par le Comité Directeur sur plusieurs exercices comptables.

Le dispositif LED installé sur ce court qui était dépourvu d'éclairage semble donner entière satisfaction aux adhérents en termes de luminosité. Par ailleurs, il permet également des économies très substantielles en fonctionnement. Une heure d'utilisation coûte environ 25 centimes d'euros et la maintenance est grandement facilitée puisque les supports lumineux se trouvent à trois mètres du sol. Par conséquent, un camion-nacelle et une main d'œuvre qualifiée ne sont plus nécessaires pour l'entretien de l'équipement.

Dès lors, la voie semble tracée. Fort de cette innovation technologique, la Municipalité va engager la rénovation des courts 1, 2 et 3 en s'appuyant sur les résultats techniques du printemps. Le court n° 1 bénéficiera d'une surface dite « de confort ». Le périmètre du chantier porte sur l'éclairage bien sûr, mais aussi sur la surface des courts, le grillage et la mise en accessibilité. Le maître d'œuvre désigné pour ce programme est Stéphane COMBY, architecte dont le nom figure sur bon nombre de réalisations importantes à Fayence.

Les travaux devraient débuter début 2019 de façon à ne pas trop impacter la bonne marche du club. L'extension de l'éclairage LED à l'ensemble des courts diminuera le montant prévisionnel des travaux et raccourcira les délais d'exécution.

Le projet est porté au budget primitif 2018. Le Conseil Départemental sera partenaire de l'opération par le biais d'une subvention d'équipement à hauteur de 140 000€.

La commune de Fayence va lancer un marché de performance énergétique, véritable levier de la transition énergétique ...

Depuis plusieurs années, la Municipalité est attentive à l'évolution du dossier relatif à l'éclairage public. La commune est propriétaire d'un peu plus de sept cents points lumineux, avec des niveaux de performance très disparates en fonction des quartiers. De par la vétusté de son réseau, elle enregistre des coûts de fonctionnement importants en énergie, entretien et réparation.

Le moment semble donc venu d'envisager le problème dans sa globalité.

Ces projets sont éligibles à des fonds européens, aspect suffisamment rare pour être souligné ici.

C'est la raison pour laquelle, la commune a lancé fin 2017 un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dont l'objectif était à la fois d'auditer notre parc et proposer des solutions de déploiement à travers un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI).

Au tout début de l'été, les résultats de l'étude ont été présentés aux élus. L'idée directrice qui se dégage est simple : changer la totalité des points lumineux de la commune par un

éclairage LED « intelligent », c'est-à-dire qu'il est envisageable, bien au-delà des gains attendus, de baisser l'éclairement à partir d'une certaine heure ou, au contraire, d'augmenter l'intensité lumineuse au passage d'un piéton à partir d'une certaine heure.

Ainsi, les économies réalisées par la baisse des factures d'énergie financeront les charges d'un emprunt bonifié auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, organisme qui propose des taux très attractifs pour accompagner les collectivités territoriales dans cette phase de transition énergétique.

La phase chantier se déroulerait sur deux hivers. Dès lors, à N+2, la baisse des consommations serait immédiate. Le retour sur investissement est prévu sur une période de 9 ou 12 années.

Le lac de Méaulx à nouveau prêt à être rempli : Les travaux de réparation ont eu lieu du 17 au 21 septembre

Point de trêve estivale pour le Syndicat Intercommunal de l'Aménagement du Cours Supérieur de l'Endre !

Entre dossier technique, volet environnemental, porter à connaissance et autorisations administratives des différents services de l'Etat, dont il faut saluer ici l'engagement aux côtés du SIACSE, il aura fallu aller très vite pour que les travaux à exécuter en pied de barrage puissent avoir lieu au meilleur moment, c'est-à-dire à l'étiage. Grâce aux efforts de tous, maître d'œuvre et entreprises ont pu intervenir juste à temps pour remplacer le tuyau défectueux et les jonctions amont/aval entre la tour de prise et la vidange de fond.

Ainsi, le vidage accidentel du barrage survenu fin avril n'est plus qu'un mauvais souvenir. Il ne reste plus qu'à attendre les pluies automnales et/ou hivernales pour retrouver un lac à nouveau rempli. Cela ne dépend plus maintenant que du ciel !

Le projet Prévention Active Senior ou le sport au service du troisième âge ...

Les études les plus récentes le montrent : la bonne santé et l'autonomie de nos aînés passe par la pratique d'activités physiques, encadrées et coordonnées.

Le sport santé, surtout en faveur des personnes âgées, devient un enjeu majeur pour notre société. C'est en tous cas la préoccupation première du RSI Côte d'Azur qui a confié à l'association Azur Sport Santé le soin de développer cette activité.

L'objectif principal poursuivi est de lutter contre la perte d'autonomie et prévenir l'isolement ainsi que les maladies chroniques chez les seniors résidant dans les Alpes Maritimes, mais aussi le Var.

Ce projet vise à développer une offre d'Activité Physique Adaptée (APA), de proximité, pour les seniors et leurs aidants. L'opération est co-construite avec les acteurs, les structures, et les bénéficiaires de l'action locale.

Le CCAS de Fayence, dans sa séance plénière de fin juin, a validé les principes généraux du projet et donné son accord pour sa mise en place sur la commune.

Police Municipale : on recrute un gardien-brigadier ...

Afin de faire face à l'accroissement constant des missions de la police municipale, notamment en matière de sécurité des biens et des personnes, la Municipalité de Fayence a lancé le recrutement d'un gardien-brigadier. Ce renfort portera à six le nombre de policiers et Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

L'entrée en fonction de ce nouveau fonctionnaire devrait intervenir pour la fin de l'année 2018.

Le programme complet du 25 octobre au 11 novembre

« **LE CENTENAIRE** » : exposition réalisée par l'association FAYENCE PATRIMOINE, du 25 octobre au 11 novembre, salle de la Renaissance

« **BLESSES ET INVALIDES DE GUERRE** » : exposition réalisée par le SOUVENIR FRANCAIS, du 1^{er} au 11 novembre, hall salle Iris BARRY, les jours d'ouverture

« **LA GUERRE EST FINIE** » : lectures par Geneviève et Jean-Claude PENCHENAT, le 1^{er} novembre à 17h30, salle des Fêtes

« **CAPITAINE CONAN** » : film présenté par CINE-PARADIS, le 2 novembre à 20h, salle Iris BARRY (tarifs Maison Pour Tous)

« **APRES** » : lectures par les Versifleurs du FOYER RURAL, le 3 novembre à 10h, médiathèque de Fayence,

« **CONCERT DE PIANO** » : organisé par FAYENCE PATRIMOINE, le 3 novembre à 18h, salle Iris BARRY (LISZT – CHOPIN – BEETHOVEN – TCHAIKOVSKI)

« **CHARLOT SOLDAT** » : film présenté par CINE-FESTIVAL, le 4 novembre à 16h et le 6 novembre à 14h, salle Iris BARRY (Tarifs Maison Pour Tous)

« **11 NOVEMBRE 1918 : LA GUERRE EST-ELLE FINIE ?** » : conférence de Sylvie TALENT, présidente de FAYENCE PATRIMOINE, le 8 novembre à 18h, salle des Fêtes

« **TORNERANNO I PRATI** » : film présenté par CINE-FESTIVAL, le 8 novembre à 20h30, salle Iris BARRY (tarifs Maison Pour Tous)

« **LES MADELON** » : spectacle musical organisé par la DAPEC, le 9 novembre à 20h30, salle Iris BARRY

« **LECTURES** » par Yves GUILLERAULT, le 10 novembre à 11h, médiathèque de Fayence

« **CARDELINA** » groupe provençal de chant traditionnel et polyphonique, le 11 novembre à 16h, salle Iris BARRY, suivi de la pièce de théâtre « **POUR L'EXEMPLE** » de et avec Félix CHABAUD, à 20h30

**COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE à 11h30
DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS PLACE LEON ROUX**

En octobre sur vos agendas ...

Téléchargez l'agenda des manifestations

« Et si on sortait à Fayence ? n° 11 » !

- Sur le site www.ville-fayence.fr, rubrique téléchargement, catégorie Espace Culturel
- Ou en flashant le code ci-dessous sur votre Smartphone ou tablette via une application appropriée :

